



SECTION APICOLE

Bulletin d'adhésion au « Programme Sanitaire d'Elevage » (PSE)

N° NAPI :	N° SIRET :
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
N° Tél. fixe :	N° tél. portable :
Label AB (agriculture biologique) OUI NON	Nbre de ruches
Adresse mail :	

Localisation des ruchers (citer les adresses)	

Etant adhérent à la Section Apicole du GDS26, je :

- Souhaite adhérer au PSE de la Section Apicole. Je prends acte que l'adhésion sera tacitement reconductible. Elle pourra prendre fin à ma demande par courrier adressé à la Section Apicole du GDS26.
- Prends acte que si je ne commande pas 2 années consécutives, mon adhésion au PSE sera radiée.
- M'engage à respecter les protocoles de traitement préconisés.
- Accepte la visite de Conseil du Technicien Sanitaire Apicole (cahier des charges du PSE).**
- M'engage à déclarer, chaque année, mes ruches sur le site de la DGAL et envoyer au GDS le récépissé de cette déclaration.

Fait le à

Bulletin à envoyer au :
GDS 26 Section Apicole - 145 avenue Georges Brassens - 26500 Bourg-lès-Valence